
Réaction du Groupe EDF suite à la décision du gouvernement polonais relative à EDF Polska

Le Groupe EDF prend note de la décision du gouvernement Polonais qui lui a été communiquée le 12/12/16 de ne pas autoriser la scission de la société EDF Polska.

Cette scission s'inscrivait dans le processus de cession des actifs d'EDF Polska engagé par le Groupe en conformité avec sa stratégie CAP 2030. Elle visait à séparer les actifs de cogénération (chaleur et électricité) d'un côté et les actifs de la centrale de Rybnik (purement électricité) de l'autre.

Le Groupe EDF regrette cette décision qui l'empêche d'exercer ses droits légitimes d'actionnaire et notamment de conclure les processus de cession en cours avec EPH et IFM.

En conséquence, le Groupe EDF étudie les motivations de ce refus et réserve tous ses droits.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,6 millions de clients, dont 27,8 millions en France. Il a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 75 milliards d'euros dont 47,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 054 568 341,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38